



Direction de l'Urbanisme
Service de l'Action Foncière

2021 DU 96 Dénomination place Sarah Monod (12e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance des 9, 10 et 11 mars 2021, vous avez émis le souhait d'honorer la mémoire de Sarah Monod, philanthrope et féministe protestante.

Il vous est aujourd'hui proposé de lui rendre hommage en attribuant son nom à une emprise de la rue de Reuilly, à Paris (12e). Ce projet contribuera à la mise en valeur des grandes personnalités féminines.

Alexandrine Elisabeth Sarah Monod naît le 24 juin 1836 à Lyon, dans le Rhône.

Elle suit son père, Adolphe Monod, appelé comme pasteur protestant à Paris et y fait ses études. Elle restera parisienne jusqu'à la fin de sa vie, s'engageant très jeune dans des oeuvres philanthropiques.

Pendant la guerre de 1870, d'août 1870 à mars 1871, Sarah Monod est inspectrice d'une des ambulances mobiles, structures constituées pour le secours des blessés militaires.

A la fin de la guerre, elle co-dirige l'institution des Diaconesses de Reuilly jusqu'en 1901, oeuvrant en faveur des plus déshérités.

Elle prend part à la direction de la branche française de l'Union internationale des Amies de la Jeune fille, une oeuvre de renseignements et de protection pour les jeunes filles amenées à quitter leur famille pour travailler en ville.

En 1879, elle participe au comité de rédaction de la revue *La Femme*.

En avril 1901, sous l'impulsion de May Wright Sewall, elle contribue, notamment avec Julie Siegfried, à la création du Conseil National des femmes françaises (CNFF, branche française du Women's International Council, fondé à New York en 1888). Elle le présidera jusqu'à sa mort.

Sarah Monod décède le 13 décembre 1912 dans son appartement du 15 rue de Batignolles, à Paris (17e). Elle est inhumée au cimetière du Père-Lachaise.

Médaille d'Or de collaboration à l'exposition de Paris de 1900, diplômée d'honneur à l'exposition de Bruxelles de 1910, elle est nommée Chevalière de la Légion d'honneur en 1911.

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts, équipements municipaux et des hommages publics qui s'est réunie le 9 juin 2021 a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

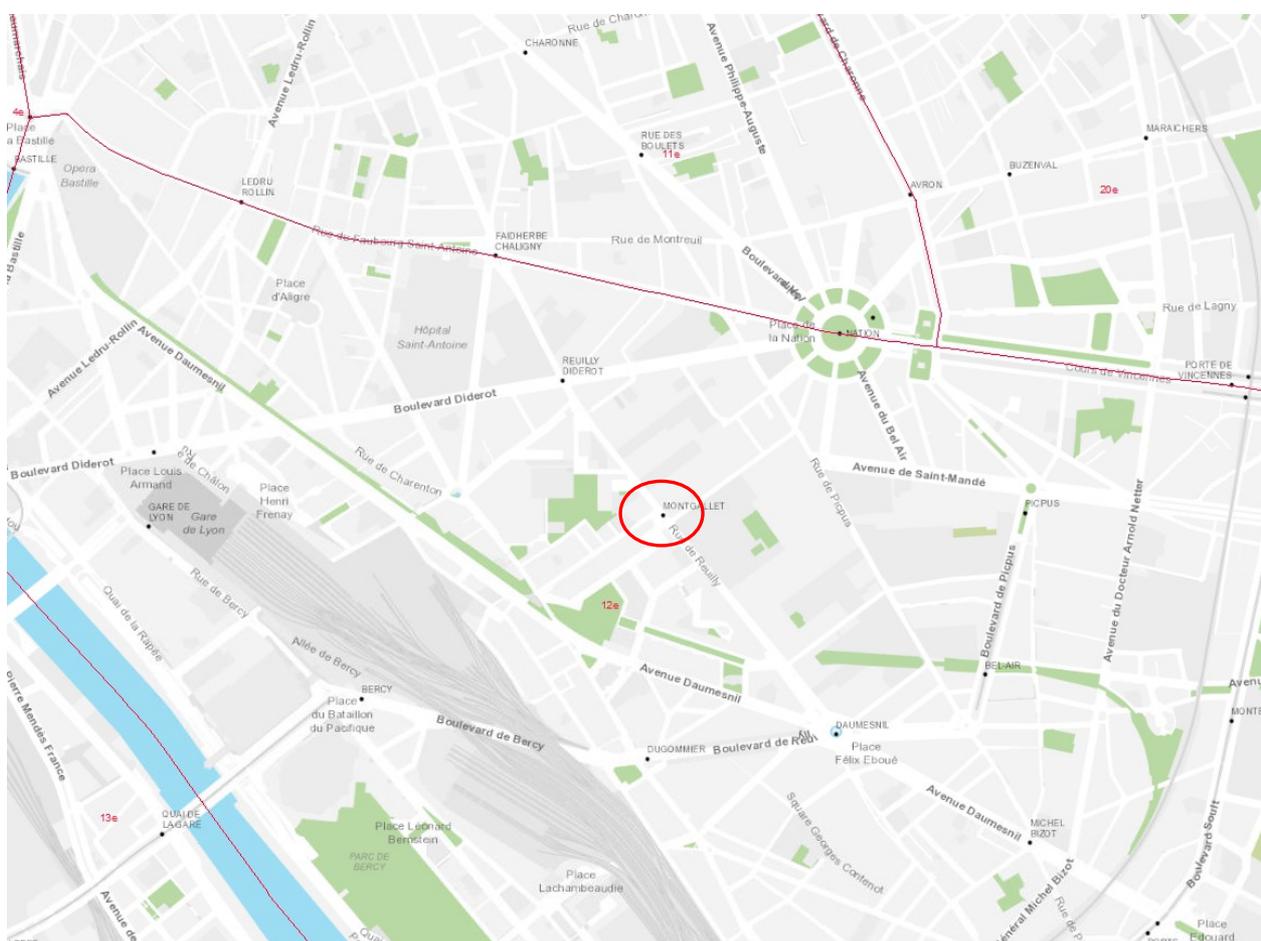
Si vous en êtes d'accord, la dénomination "place Sarah Monod " sera attribuée à l'emprise située à l'intersection des rues de Reuilly, Jacques Hillairet et Montgallet, à Paris (12e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

La dénomination de cette emprise modifiera l'une des adresses du bâtiment sis 42-44 rue Montgallet, 68 bis rue de Reuilly et 49 à 53 rue Jacques Hillairet (le 68 bis rue de Reuilly). Toutefois, elle clarifiera la localisation de l'accès auquel le 68 bis est aujourd'hui affecté situé très en retrait de la rue de Reuilly. Elle permettra aussi d'attribuer une adresse sans ambiguïté aux accès non numérotés de l'immeuble situé 70 à 74 rue de Reuilly et 58 à 66 rue Jacques Hillairet.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

LOCALISATION



2021 DU 96 Dénomination place Sarah Monod (12e).

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " place Sarah Monod " à une emprise de la rue de Reuilly, à Paris (12e) arrondissement ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2^e commission,

Délibère :

La dénomination " place Sarah Monod " est attribuée à l'emprise située à l'intersection des rues de Reuilly, Jacques Hillairet et Montgallet, à Paris (12e).